

Les secteurs de taxe d'aménagement

Orléans Métropole

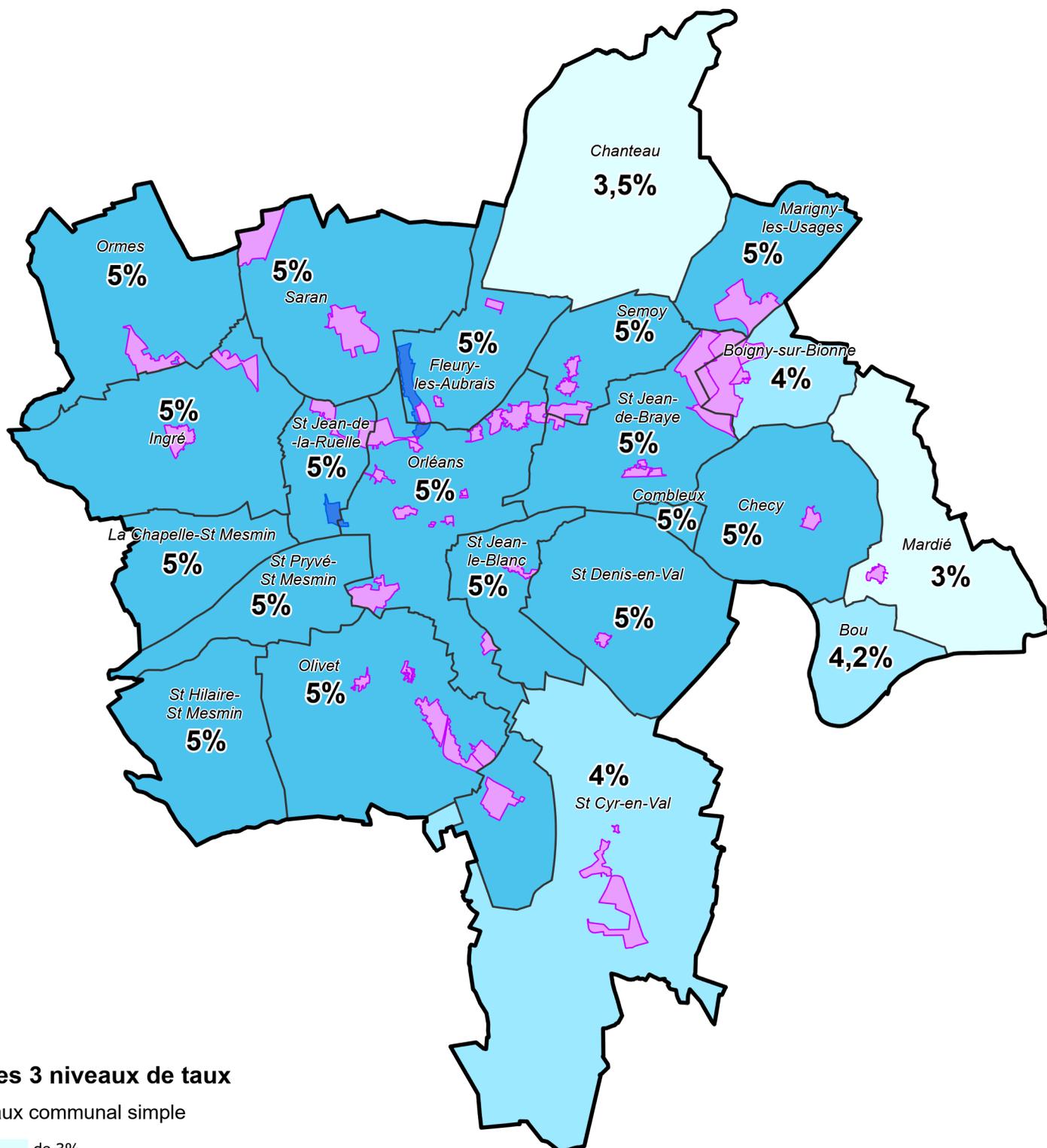
Procédure de mise à jour n°4 du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, Février 2024

Envoyé en préfecture le 11/03/2024

Reçu en préfecture le 11/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 045-244500468-20240311-2024OMARR0010_3-AR



Les 3 niveaux de taux

Taux communal simple

de 3%...

...à 5%

Taux majoré sur Interives et Tête Nord du Pont de l'Europe

15%

Exonération possible selon le dossier de la ZAC

Zone d'Aménagement Concerté

